

Temps forts de l'orientation en Seconde générale et technologique

1 Décembre

Conseil de classe du premier trimestre

N'oubliez pas que vous pouvez à tout moment rencontrer le professeur principal de votre enfant ou le **psychologue de l'Éducation nationale** dans le cadre des réunions parents-professeurs ou individuellement.

2 Janvier-février

Demandes d'orientation (ou intentions d'orientation) : vous allez être interrogés dès le mois de janvier sur la poursuite d'études envisagée par votre enfant après la Seconde : entrée en Première générale ES, L ou S, en Première technologique STAV, ST2A, ST2S, STID2, STL, STMG.

Ne ratez pas les **jours portes ouvertes** dans les lycées.

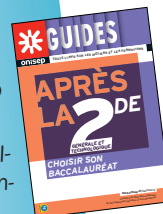
3 Mars

Conseil de classe du deuxième trimestre : l'équipe éducative donne un avis provisoire et des conseils sur les demandes d'orientation de votre enfant.

À consulter

Ce guide est en téléchargement sur le site de l'Onisep (www.onisep.fr).

N'hésitez pas à le consulter avec le professeur principal de votre enfant.



4 Avril-mai

Demandes d'orientation définitives : vous allez devoir indiquer définitivement l'orientation souhaitée par votre enfant après la Seconde : Première générale ES, L ou S ; Première technologique STAV, ST2A, STI2D, STL, STMG, ST2S. Un changement d'orientation est possible : vers une Seconde ou une Première professionnelle, ou vers une Première année de CAP. Vous pouvez formuler plusieurs vœux (généralement entre 3 et 6, selon votre académie).

5 Juin

- **Conseil de classe du troisième trimestre** : l'équipe éducative se prononce sur les vœux d'orientation de votre enfant. En cas de désaccord, le proviseur vous reçoit en entretien et peut accéder à votre demande.
- **Commission d'appel** : en cas de désaccord avec la décision d'orientation du proviseur.
- N'oubliez pas d'**inscrire** votre enfant dans son futur établissement, ou de le réinscrire en Première dans son établissement actuel.